

Licence droit à distance

Par **Chaimachou**, le **03/07/2019** à **11:46**

Bonjour,

Je m'intéresse aux études de droit mais je ne suis pas suffisamment informée pour prendre ma décision.

J'ai 24 ans, j'ai un enfant de 3 ans. Je suis entrain de créer mon entreprise. Je ne suis pas salariée. J'ai repris mes études l'année dernière en L1 langues étrangères appliquées. Désormais, j'aimerais me lancer dans des études de droit dans le but de me présenter au concours d'avocat.

Cependant, je me demande si la charge de travail ne serait pas trop importante pour une maman. J'entends que la sélection pour les Masters est trop rude et qu'il n'est pas garanti d'accéder au Master même avec une licence en droit. Si tel est le cas, ça serait risqué pour moi de m'engager dans ce cursus.

Qu'en pensez-vous ?

Je me questionne également sur les différentes universités : pour ma part, je ne souhaite pas avoir à retranscrire les cours et j'aurais voulu bénéficier de cours clairs et faciles à comprendre.

J'ai entendu parler des universités de Paris, Rouen, Lille : quelles différences entre ces 3 licences ? Pourrais-je avoir des témoignages de personnes ayant étudié dans ces universités ?

Y a-t-il d'autres moyens d'étudier à distance en licence de droit ?

Toutes les informations ou conseils de votre part seront les bienvenus, n'hésitez surtout pas :)

Je vous remercie,

Chaïma

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/07/2019** à **12:01**

Bonjour

Je pense que vous trouverez la plupart des réponses aux questions que vous vous posées en consultant les sujets de cette section <https://www.juristudiant.com/forum/carnet-de-bord-d-une->

[etudiante-a-distance-f77.html](#)

Il s'agit d'un carnet bord qui était tenue par une étudiante à distance